

Assistant médico-administratif

Informations sur le concours

Publié le :	15-07-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	6
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	15-10-2026
A propos du poste :	
4 postes ciblés sur le CHI de Créteil	
2 postes ciblés sur le CHI de Villeneuve saint geroges	

Composition du dossier de candidature:

Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique la nature du concours choisi : « concours interne » ;
 Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;
 Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;
 Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat (RAEP), dont les rubriques mentionnées dans l'annexe II de l'Arrêté du 27 septembre 2012 sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat (modèle RAEP disponible sur demande auprès de secretariat.drh@chiv.fr).

Le dossier doit être adressé en 4 exemplaires à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve St Georges

Direction des Ressources Humaines

40, Allée de la source – 94 190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

au plus tard le **13 septembre 2026**, cachet de la poste faisant foi

Epreuve d'admissibilité : 15-10-26

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges

Ville : 94190 Villeneuve-Saint-Georges

Site Web : <https://chiv.fr>

Pour candidater

Date limite de candidature : 13-09-2026

Conditions de candidature :

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de service auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

Pièces à fournir :

Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique la nature du concours choisi : « concours interne » ;
Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;
Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;
Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat (RAEP), dont les rubriques mentionnées dans l'annexe II de l'Arrêté du 27 septembre 2012 sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat (modèle RAEP disponible sur demande auprès de secretariat.drh@chiv.fr).

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve St Georges

Direction des Ressources Humaines

40, Allée de la source – 94 190 VILLENEUVE SAINT GEORGES